

**SEJOUR SPORTIF DE RAQUETTES & SKI DE FOND du 8 AU 15 MARS 2020
 VILLAGE-VACANCES VVF A CEILLAC (HAUTES-ALPES)**

*

BULLETIN D' INSCRIPTION

*

Ce séjour s'adresse en priorité aux pratiquants de raquettes & ski de fond (avec encadrement par animateurs du Cors74). Possibilité de pratiquer les activités proposées par le centre de séjour, sans encadrement du Cors74.

L'inscription aura lieu exclusivement le **Mercredi 3 Avril 2019 de 17h00 à 18h30**, au siège du CORS74, avec un chèque de **150€** au nom du CORS74 (soit 50€ d'inscription non remboursable en cas d'annulation par le participant + 100€ d'acompte à verser à VVF). Les acomptes suivant seront à régler au mois de novembre 2019 et janvier 2020.

Ce séjour est limité à 48 participants. Sur cette base, le prix du séjour est de l'ordre de **545€**.

Il sera ajusté en fonction du nombre réel de participants (de l'ordre de **635€** pour 30 personnes). Il comprend le transport en autocar Blanc-Garin. Il ne comprend pas la pratique des activités proposées par le Village VVF. Si le nombre d'inscriptions était inférieur à 30, le séjour serait annulé.

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée des participants avec un seul bulletin par personne & 2 maximum pour les inscriptions de couple ou de « binôme » désirant loger ensemble. Une liste d'attente sera ouverte pour les autres demandes. Aucune inscription par mail, courrier, téléphone ou tout autre moyen ne sera prise en compte.

Gestion du séjour : Nicole COUTEAU - 06.52.46.16.22 - nicoleleblond@gmail.com
 Monique PIACHAUD – 06.98.66.17.28 – mpiachaud@gmail.com
 Responsable séjour : Richard Debernardi - 06.50.67.95.94 – debernardi.richard@gmail.com

**Bulletin d'inscription au séjour du 8 au 15 mars 2020 à Ceillac
 Accompagné d'un chèque de 150€ au nom du Cors74.**

NOM :Prénom :N° licence :
 Adresse :
 Tél. Fixe :Tél port. :Mail :
 Si couple, NOM :Prénom :N° licence :

Pour les personnes seules, nom de la personne avec qui elles souhaitent partager l'hébergement :
 NOM :Prénom :

Logement souhaité :

Logt « couple »	Logt 2 chambres	Logt 3 chambres	Chambre single*
-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

*Chambre single supplément 91€ **sans aucune garantie de disponibilité**

Lieu de ramassage souhaité :

Saint-Jorioz	P. Ste Bernadette	Annecy Gare Rout.	Seynod
--------------	-------------------	-------------------	--------

Le village VVF de Ceillac dans les Hautes-Alpes

Le Village VVF est situé à 1650m d'altitude, à 300m du vieux village de Ceillac. Il est composé de 73 appartements avec étage. Ces appartements sont reliés au pavillon d'accueil par des coursives extérieures.

L'hébergement s'effectue en formule « confort » en logements pour 2 ou 3 personnes, chacune logée séparément avec salle d'eau et sanitaires à partager. Les couples disposent de leur propre logement.

Le linge de toilette, draps et couvertures fournis, lits faits à l'arrivée. Il est prévu un change du linge de toilette en milieu de semaine.

Animations en soirée au Village.

Restauration en pension complète (vin inclus) du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour.

Sont également compris :

La mise à disposition du car Blanc Garin pendant tout le séjour.

Les pourboires

La taxe de séjour

L'assurance annulation, rapatriement.

Lien pour une visite virtuelle du village : <https://www.vvf-villages.fr/village-vacances-hiver/vvf-ski-ceillac-en-queyras-vvf-villages.html>